L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 MARS 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 15 MARS 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

La Proclamation du Gouverneur.

Il y a nous ne savons combien de définitions de l'art ou de la science—car c'est à la fois l'un et l'autre—de diriger les peuples. Nous nous bornerons à citer les deux suivantes qui sont d'un merveilleux à propos au milieu de la crise lamentable que nous traversons, et répondent parfaitement aux besoins de la situation. "Gouverner, c'est vouloir," disent les uns. "Gouverner, c'est prévoir," font les autres.

Laquelle de ces deux définitions est la meilleure ? Nous n'oserions le décider. Nous croyons que toutes les deux se valent, en ce sens que chacune d'elles est également incomplète. A quoi bon, en effet, l'énergie, sans la clairvoyance qui voit venir de loin les événements fâcheux et permet de les prévenir ? A quoi bon la prévoyance, sans la ferme détermination de se précautionner contre les maux dont on est menacé ?

La volonté, la prévoyance, ces deux qualités maîtresses de tout chef d'Etat ou de communauté, nos gouvernants en ont-ils, durant les tristes journées auxquelles nous venons d'assister, donné d'éclatantes preuves ? Nous serions fiers de pouvoir répondre hardiment, oui. C'est avec tristesse que nous nous voyons obligés de faire des restrictions.

Avec un peu plus de surveillance, avec un peu plus de décision, de promptitude d'action, ne nous eut-on pas épargné les abominables scènes dont nous venons d'être les témoins et qui rappellent les plus mauvais jours de notre histoire ?

Ces restrictions faites, on ne peut qu'approuver chaleureusement la proclamation du Gouverneur. Elle est énergique ; elle ne laisse dans les esprits aucun doute sur sa ferme détermination de supprimer tout désordre, coûte que coûte ; par la persuasion, s'il est possible ; par la force, s'il le faut ; pour assurer à tous sans aucune distinction, la jouissance pleine et entière de tous les droits dont ils doivent jouir, en vertu soit de la Constitution, soit du droit des gens.

Le Gouverneur a fait appel aux milices qui y ont immédiatement et franchement répondu.

Puis, s'adressant à la population, il lui a demandé son appui, sa coopération dans l'œuvre difficile qu'il a entreprise. Il aura certainement tout cela. Pas un habitant honnête, citoyen ou simple résidant, ne lui marchandera son assistance.

Ce qu'il faut surtout louer dans la proclamation du gouverneur, c'est la résolution nette, ferme de poursuivre énergiquement les coupables et de les châtier impitoyablement. Ils ont fait à notre commerce un tort incalculable. Que de maisons ont déjà pris des mesures pour expédier les produits qu'ils ont achetés par une autre route ! Ils sont bien coupables, ceux qui, pour un mesquin intérêt personnel, ont causé tant de pertes et à moitié ruiné notre port !

Les exigences des Screwmen

Après l'épouvantable bagarre dont les Screwmen sont les auteurs et dont quelques-uns d'entr'eux ont pu croire un instant qu'ils sortaient victorieux, si toutefois il peut y avoir victoire, quand il n'y a pas eu lutte, quand on s'amuse à pourchasser comme des bêtes fauves des gens inoffensifs et désarmés. Il ne fallait pas s'attendre à ce qu'ils se relâchassent beaucoup de leurs exigences. En effet, ils semblent vouloir se maintenir fermes sur leur ancien terrain. Ils consentent à travailler à trente-cinq cents la balle; mais voilà tout.

Pas une seule concession. Ils ne veulent ni agents de compagnies, ni stevedores au-dessus d'eux et à côté d'eux, ils ne veulent que les leurs, ceux qui leur plaisent et sont de leur société. C'est leur premier et leur dernier mot. Il en était encore ainsi hier, du moins. Eh bien ! ce sont là des conditions inadmissibles, et qu'aucune autorité n'acceptera.

Libre à eux de prolonger une crise qui peut être fatale à la Nouvelle-Orléans ; mais ils en supporteront les conséquences. Un jour viendra, qui n'est peut-être pas loin, où la population ruinée, exaspérée, leur fera cruellement comprendre qu'ils ne sont pas les maîtres absolus de notre port.

Une bonne nouvelle.

Pas de grève de chemins de fer ! La décision a été prise, hier soir, par l'Union des conducteurs. La nouvelle en a été accueillie dans la soirée par la population avec un véritable bonheur. C'est là une résolution sage, sensée. La grève n'a jamais produit, elle ne produira jamais de bien. Nous voyons tout ce que les travailleurs ont à y perdre ; nous n'apercevons pas ce qu'ils ont à y gagner.

Nous concevons qu'il s'élève des différends entre patrons et ouvriers ou, si l'on préfère renverser les termes, entre ouvriers et patrons. Que chacune des deux parties expose nettement ses griefs devant l'autorité chargée de juger entr'elles et d'arriver à une conciliation, rien de mieux. Nous n'avons à prendre fait et cause ni pour l'une, ni pour l'autre ; il y a des juges ; nous nous en rapportons à leur arrêt.

Que les Compagnies, d'un côté, que l'Union des Conducteurs de l'autre, s'y soumettent de même. C'est ce qu'elles ont de mieux à faire.

Nous ne concevrons jamais que des plaideurs fassent appel à une juridiction ou l'acceptent, puis qu'ils la récusent, par ce que ses décisions ne leur sont pas favorables.

Disons-le, en finissant, cette résolution de l'Union de Conducteurs arrive fort à propos, au milieu de l'état de fatigue, presque d'exaspération où les désordres actuels ont jeté la plus pacifique des populations.

Une Lacune dans nos Institutions.

Il n'y a pas longtemps encore, nos lecteurs se le rappellent, le massacre de quelques Chinois dans le Far West avait créé des embarras au gouvernement de Washington vis-à-vis de l'Empire du Milieu, bien que l'affaire se fût passée en dehors de sa juridiction. Il devenait ainsi responsable de faits qu'il ne pouvait contrôler ; il devenait responsable du meurtre de gens qu'il avait promis solennellement de protéger, bien qu'il fût absolument impuissant à le faire.

A quelque temps de là, le massacre d'Italiens, à la prison de la Nouvelle-Orléans, jetait l'administration de Washington dans les mêmes tracas. Il faillit même y avoir une rupture entre les deux gouvernements de l'Union et de l'Italie.

Avant-hier, au milieu de la bagarre qui vient d'avoir lieu sur la levée, un employé d'un navire anglais recevait une assez sérieuse blessure, sans qu'il eut pris la moindre part à la bataille.

Ce n'est pas tout encore. Presqu'au même jour, au fond du Colorado, à la suite d'un assassinat, plusieurs Italiens, suspectés à tort ou à raison, mais non convaincus légalement du meurtre, sont fusillés sommairement, sans forme de procès, dans la prison où on les avait enfermés. La scène ressemble singulièrement à celle de notre prison de paroisse, dont elle paraît avoir été une imitation.

Voilà donc, coup sur coup, deux vilaines affaires sur les bras du gouvernement de Washington. Il est réellement, de par le droit des gens, autant que par les traités, responsable vis-à-vis de l'Italie, vis-à-vis de l'Angleterre, du meurtre de ces Italiens, de la blessure de cet Anglais ; et, d'un autre côté, il est radicalement incapable de les protéger. Tous ces faits se sont passés dans des localités dans les affaires desquelles, en vertu du droit des Etats, il ne peut ni ne doit intervenir.

Il est temps de mettre un terme à cette situation inextricable. Il y a, dans la loi, une lacune qu'il est nécessaire de combler. Ce qui se passe en ce moment, à la Nouvelle-Orléans, le prouve surabondamment. Le gouverneur Foster déclare formellement qu'il ne fera pas appel aux troupes des Etats-Unis; il se croit parfaitement capable de rétablir l'ordre avec les milices de l'Etat. Il est dans son droit, cela est incontestable et l'on ne peut qu'approuver sa conduite. D'où il suit que le gouvernement de Washington n'a rien à voir dans les affaires de ce genre. Pourquoi en est-il cependant responsable ? Pourquoi serait-il, par exemple, obligé de verser à cet Anglais une indemnité pour une blessure qu'il a été absolument impuissant à prévoir, à prévenir ou à parer ?

Les Socialistes Belges.

Les socialistes belges ont choisi la date du 24 février pour organiser un congrès ouvrier, dans le but de réclamer le suffrage universel pur et simple, au moins pour les élections communales. La réunion a eu lieu à Bruxelles, à la Maison du Peuple. Plus de cinq cents délégués y assistaient. Comme on devait s'y attendre, toutes les propositions formulées par le bureau ont été adoptées à l'unanimité. Le parti ouvrier belge n'est pas satisfait de la récente loi électorale. Ils l'accusent de n'avoir accordé que nominalement le principe du suffrage universel en l'entourant de restrictions et de conditions qui en atténuent beaucoup la portée et l'influence. Le suffrage universel sans limites est sorti en France d'une révolution triomphante, dans le bouleversement de laquelle on va d'un seul bond aux points les plus extrêmes. Si l'on y fût resté sur le terrain des revendications pacifiques, on serait arrivé à l'adjonction des capacités, la seule réforme électorale demandée en 1848. Les Belges, évidemment, n'ont pas la moindre envie de faire une révolution. Le congrès socialiste s'est borné à déclarer que, si on ne lui accorde pas le suffrage universel pour les élections communales, il proclamera la grève générale. On avait employé le même moyen comminatoire lors de la discussion de la loi électorale, et la menace n'a pas passé de la parole aux actes. Il est probable qu'il en sera de même cette fois.

Revue des Deux Mondes.

Sommaire de la livraison du 1er mars 1895.—I. Un ambassadeur anglais en Orient, par M. le comte Benedetti.—II. Aventure de voyage, première partie, par M. Charles de Berkeley.—III. Terre d'Espagne.—II. Santander, Burgos, Valladolid, Salamanque, par M. René Bazin.—IV Linguet et le procès du chevalier de la Barre, par M. Jean Cruppi —V. Ma'ylka, deuxième partie, par Mme Marguerite Poradowska.—VI. Le Dernier Maréchal, par M. le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, de l'Académie française.—VII. Warren Hastings et son dernier biographe, par M. G. Valbert.—VIII. Les Revues allemandes, par M. T. de Wyzewa.—IX. Chronique de la Quinzaine, Histoire Politique et Littéraire, par M. Francis Charmes.—X. Bulletin Bibliographique.

Deux vieux rapins devant la vitrine d'un changeur :

—Tiens, regarde, là, au second plan, une pièce d'or de Louis XVIII ; ça devient rare.

—En principe, une pièce d'or est toujours rare, répond le camarade d'un ton convaincu.

Textuel.

La jeunesse des Goncourt.

RACONTÉE PAR EDMOND.

Les admirateurs, les amis de M. Edmond de Goncourt se sont réunis le vendredi 1er mars, au Grand Hôtel, à Paris. Ils y ont fêté, en banquetant, sa robuste vieillesse et la touchante mémoire de ce frère dont l'âme, suivant l'heureuse expression de Banville, fut si étroitement mêlée à la sienne qu'on entendait se confondre leurs souffles. L'heure comptera dans la vie de l'écrivain. Il l'attend pourtant avec calme. Au coin de son feu, dans son ermitage d'Auteuil, il revit doucement son passé, il évoque un à un ses souvenirs. Voici, comme il les conte, ceux de sa première jeunesse :

"C'est en 1822, vous le savez, que je suis né. J'appartiens à une vieille famille militaire établie, de date immémoriale, en Lorraine, dans la région du Bassigny-en-Barrois que mon grand-père, Jean-Antoine Huot de Goncourt, a représenté, en 1789, aux Etats généraux, puis à l'Assemblée constituante. Mon père était un de ces rudes soldats qui ont fait le tour, avec Napoléon Ier, de l'Europe. Porté à l'ordre du jour, en Italie, pour actions d'éclat, blessé à la tête d'un coup de sabre, il s'était cassé, le lendemain de la Moskova, l'épaule droite, dans une reconnaissance. Il ne sortit guère de son lit que pour aller, à Waterloo, prendre part à une lutte héroïque, mais vaine. La défaite mit fin à sa carrière militaire. Quand il prit sa retraite, il était chef d'escadrons de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, et il avait vingt-six ans.

"A Nancy, où il s'était retiré tout d'abord, il prit femme. La naissance de son fils aîné ne l'y fixa point. Il vint, en 1823, se fixer à Paris, où mon frère, huit ans après moi, devait naître, en décembre 1830.

"Nous perdîmes, en 1834, notre père, qui ne s'était jamais bien remis de ses blessures. Restée veuve avec deux enfants, ma mère vécut à l'écart pour se consacrer à l'éducation de ses fils, du second surtout, qui ne la quitta guère que pour aller, comme externe, au collège Bourbon, aujourd'hui lycée Condorcet, où moi-même j'avais commencé mes études.

"Tandis que mon frère entrait à Bourbon, je passais à Henri IV. J'y fus un élève médiocre, en histoire excepté. Le père Duruy, que j'avais pour professeur, m'avait communiqué le feu sacré. Dès ce moment, je me livrai à des recherches qui devinrent bientôt passionnées, auxquelles, il est vrai, un moment, le goût de la peinture fit tort, mais que je repris, une fois que ma gourme fut jetée, avec le même enthousiasme.

"Il fallut, à ma sortie du collège, faire choix d'une carrière. Je ne balançais pas, pour ma part. J'avais soif d'entrer dans la vie artistique, mais ma mère n'entendait pas de cette oreille, et elle choisit pour moi les finances. J'eus beau résister, rien n'y fit : on m'enrôla, bon gré, mal gré, parmi les surnuméraires sans nombre qui du matin au soir, au Trésor, compulsent des paperasses hérissées de grimoires hideux. Des années, j'alignai des colonnes de chiffres, j'additionnai, je divisai avec rage. L'exaspération fut telle, un moment, que je songeai sérieusement au suicide.

"J'eus le chagrin, en 1848, de perdre ma mère. Mon frère finissait à ce moment ses études qui avaient été, contrairement aux miennes, très brillantes. A lui comme à moi, dans ces temps troublés, le séjour de Paris ne disait rien : nous le quittâmes. Sac au dos, à pied, nous partîmes pour explorer la France en touristes. Nous prîmes par la Bourgogne, le Lyonnais, la Provence, nous arrêtant, chaque fois qu'un site nous plaisait, pour le fixer par un léger crayon, voire par une aquarelle. A ce genre de reproduction mon frère excellait : il maniait avec une adresse infinie le pinceau et, s'il ne l'avait mis de côté pour la plume, il eût été un artiste aussi délicat, aussi fin que primesautier. Il a laissé d'ailleurs des morceaux, aquarelles, sépias et eaux fortes, dont tous les connaisseurs se délectent.

"Un voyage ainsi entrepris, par deux êtres étroitement unis, pareils de goûts et d'humeur, ne pouvait être que charmant : il le fut. Un incident comique l'égaya. Mon frère n'avait pas un poil de barbe au menton, pas le plus léger soupçon de moustache à la lèvre. Très joli, très mince, très fluet, il avait, je ne sais quelle allure féminine qui, maintes fois, au cours du trajet, fit voir en lui une vraie femme. Une légende se forma, qui nous suivit de ville en ville. J'avais enlevé à Paris une jeune fille ; pour dépister les soupçons, je l'avais habillée en homme et c'était un voyage d'amoureux que nous faisions.

"En Provence, nous trouvâmes si proche l'Algérie que l'envie nous prit de la connaître. Nous nous embarquâmes, nous y passâmes en zigzag quelques semaines, croquant, aquarellant plus que jamais, et, le soir venu, notant en marge du croquis tout ce qui nous avait frappés en même temps. C'est par là que nous avons fait notre apprentissage d'écrivains; notre instinct du pittoresque s'est éveillé, notre sens littéraire s'est formé au contact de la nature.

"Nous rentrions, vers la fin de 1849, à Paris, avec une démangeaison folle d'écrire. Il en sortit un vaudeville en un acte, *Sans titre*, dont le point de départ était un soufflet donné dans la salle. Nous le portons, bons naïfs, à Sainville, une des gloires du Palais-Royal, et Sainville nous accueille à merveille. Après avoir feuilleté, devant nous, le manuscrit : "Prenez donc un collaborateur, nous dit-il, quelqu'un qui ait l'expérience de la scène, qui mette au point la chose, et en un tour de main la fasse jouable." Rien n'est fier comme un débutant, si on deux. Nous pensions avoir accouché d'un chef d'œuvre; il nous déplaisait de le voir tripatouiller par un autre; nous refusons. Sainville néanmoins demande à garder le manuscrit pour en faire une lecture sérieuse. N'y voyant aucun mal, nous le laissons. Quinze jours se passent : l'acteur nous renvoie le manuscrit, en déclarant que décidément il n'y a rien à en faire. Nous l'enterrons, navrés, dans une armoire, et renonçant au théâtre, nous nous lançons à corps perdu dans l'histoire.

"Cinq ans après, je causais théâtre avec Scholl, et j'émettais, paraît-il, des opinions subversives, car Scholl, impatienté, s'écria : "De quoi vous mêlez-" vous ? Quand on n'a jamais fait de " théâtre, on ne sait pas ce que c'est " qu'une pièce." Piqué au jeu, je ripostai que j'étais auteur dramatique, moi aussi, et j'emmenai mon interlocuteur sur-le-champ, je lui mis sous les yeux le manuscrit de mon vaudeville, et d'une voix impérative : "Lisez, monsieur !" m'écriai-je. Il lut et, à mesure qu'il lisait, je le voyais froncer les sourcils, me regarder, se replonger dans le manuscrit, froncer les sourcils derechef : "Mais c'est une charge, fit-il enfin, " une vraie charge ! C'est le *Bourreau* " *des crânes*, votre pièce !" Or, le *Bourreau des crânes* avait été joué, quatre ans plus tôt, par la troupe du Palais-Royal avec un énorme succès. Sainville avait mis à profit les quinze jours pendant lesquels il avait gardé notre pièce. Il l'avait fait lire à un auteur dramatique en vogue, l'auteur avait jugé l'idée bonne et, se l'appropriant, il l'avait soumise au public. On nous avait joués et applaudis sous son nom.

"Revenons maintenant en arrière. Nous faisions, vous ai-je dit, de l'histoire; nous préparions nos deux premiers ouvrages sérieux, la *Société française pendant la Révolution* et la *Société française pendant le Directoire*. Entre temps, nous revenions à l'art, mais non plus en praticiens, en critiques; nous cultivions la fantaisie également; nous préparions un recueil de causeries à bâtons rompus, de boutades sur toutes sortes de sujets, philosophiques ou autres, où nous marquions avec une désinvolture superbe notre ennui, où nous disions leur fait, sans ambages, aux bons bourgeois de notre temps.

"Le livre terminé, nous le portons à l'éditeur Dumineray, qui l'imprime tout vif et le met en vente, hélas ! le jour même où le prince-président faisait son coup d'Etat, le 1er décembre 1851.

"C'était jouer de malheur. Dans le désarroi où les événements le plongèrent, Dumineray oublia de faire poser les affiches qui annonçaient notre premier-né au public. Il s'avisa, le lendemain, que le titre seul de l'ouvrage, *En 18....*, était gros de menaces, qu'il effaroucherait la police impériale, que celle-ci, de toute nécessité, verrait dans le livre un pamphlet: il s'imagina tant de choses que l'édition, dissimulée soigneusement, ne fut soupçonnée par personne et nous resta pour compte. Eût-elle, sans le coup d'Etat, subi un autre sort ? J'ai des doutes à ce sujet. Les rares feuilletonnistes qui en parlèrent le firent sur un ton dépourvu d'enthousiasme. Le critique de l'*Illustration*, universitaire convaincu, demanda même, à propos d'un chapitre où nous avions parlé avec quelque lyrisme des laques du Japon, qu'on nous fit enfermer, pour aberration de goût, dans une maison d'aliénés.

"Le mécompte du premier volume ne calma en rien notre ardeur. Notre entrée au journal littéraire fondé par notre cousin de Villedeuil, journal qui parut dix-huit mois et fut supprimé en plein succès par l'empire, le *Paris*, nous avait fait entrer en relation avec Théodore de Banville, Dumas fils, Alphonse Karr, Louis Enault, Gavarni, tous collaborateurs de la feuille. Elle nous valut, en revanche, d'être cités en police correctionnelle, entre deux gendarmes, pour avoir reproduit quatre vers d'un poète du XVIe siècle, Tahureau, sur Vénus caressant Adonis. Cette reproduction avait été jugée immorale !

"Le tribunal nous ayant acquittés, nous reprîmes nos travaux. Ces travaux, vous les connaissez, je vous fais grâce de leur histoire.

"Vous voulez encore autre chose ? Vous tenez à savoir comment de simples lettrés comme nous sont devenus des collectionneurs, comment nous sommes arrivés, peu à peu, à réunir tant de bibelots précieux du Japon, tant d'exquis dessins de Watteau, de Fragonard, de Moreau, de Lavreince, de Baudoin. C'est bien simple. L'art du Japon et de la Chine nous a séduits de tout temps par son pittoresque, son originalité, sa saveur, par toutes les qualités en un mot qui manquaient à l'art français en 1850. Quant à l'art du dix-huitième siècle, ce sont nos travaux historiques qui nous ont conduits à l'aimer.

"Nous avions en l'idée, bien naturelle pourtant, quoiqu'on la considérât en ce temps-là comme révolutionnaire, de replacer, pour mieux les comprendre, les gens dans leur milieu, d'arriver jusqu'à l'âme d'un Louis XV, d'une Pompadour, d'une du Barry, d'une Marie-Antoinette en étudiant les meubles dont ils s'entouraient, les fanfreluches dont se couvraient les têtes féminines, l'art qui plaisait à leurs yeux. On ne trouvait guère alors de ces choses dans les collections publiques ; en même temps que des autographes, nous achetions à bas prix des dessins, des gouaches, des pastels, des sépias, et nous nous sommes fait de la sorte, à l'heure où personne ne songeait à collectionner ces merveilles, un musée dont les moindres pièces, aujourd'hui, valent des milliers de francs. Il est vrai que le dix-huitième siècle aujourd'hui est un article pour banquiers. *Lugete, veneres !—*
Thiébault-Sisson.

LE MARECHAL DAVOUT.

Dans un temps où l'imagination des contemporains est de nouveau hantée par les souvenirs de l'épopée impériale, où les mémoires, les pièces de théâtre, les romans, en évoquant l'héroïsme guerrier, par contraste avec notre civilisation industrielle et pacifique, c'est un livre "d'actualité," que la *Biographie du maréchal Davout*, d'après sa correspondance publiée par sa fille, la marquise de Blocqueville. Ces lettres nous révèlent le caractère et le génie de l'homme par qui la Prusse fut écrasée plus que par aucun autre, en 1806, et qui, selon le mot heureux de Lamartine, aurait mérité d'être appelé Davout le Prussique, comme Scipion portait à Rome le surnom d'Africain.

Dire que la biographie de Davout est l'œuvre de M. Emile Montégut rend superflu d'en indiquer le charme attachant. A l'érudition la plus précise, au goût le plus délicat, M. Montégut joint le don du poète, qui est de donner vie et sentiment à tout ce qu'il touche. Un lien de sympathie s'établit aussitôt entre l'auteur et le lecteur. Ce culte secret que lui ont voué tant d'amis inconnus, cette renommée sûre et discrète qui est la sienne, se passent de consécration académique; la consécration de la durée, la plus précieuse de toutes, est assurée à ses livres.

UN VEUF QUI SE SOUVIENT.

Il paraît que, en 1848 et 1849, pendant que le maréchal Bugeaud commandait l'armée de Lyon, il invitait assez fréquemment à sa table les officiers de la ville. Parmi eux, un sous-lieutenant du 9e régiment de dragons se faisait remarquer par une particularité assez rare et qui suscitait autour de lui une foule de suppositions romanesques. Au lieu de la classique crinière de cheval, il portait à son casque une superbe chevelure de femme, du plus beau noir. On apprit enfin que cet officier était veuf, et que, en souvenir de celle qu'il avait aimée, il avait transformé ses cheveux en un objet d'équipement militaire. C'était extrêmement touchant; mais on voit que le besoin de mettre le public dans la confidence de ses joies ou de ses tristesses amoureuses n'est pas absolument spécial aux littérateurs d'aujourd'hui.

L'ORIGINE DU MOT "MADAGASCAR"

Tous les regards sont tournés aujourd'hui vers Madagascar et bien des cœurs battent lorsqu'on prononce le nom de la grande île, qui deviendra bientôt une des plus belles possessions françaises. Il n'est donc pas sans intérêt de savoir si Madagascar est bien le nom de cette île étrange, qui ne s'est pas toujours appelée ainsi et qu'on a désignée successivement sous une foule de noms absolument différents. Elle est peuplée, comme on le sait, par trois races d'origine et d'aspect différents : les Antimerinas ou Malgaches, d'origine malaise, qui se sont établis dans la plus grande partie du plateau central ; les Betsileos, les Bares, les Betsimisarakas, les Antandroy, les Antanosy, les Machicores, les Sakalaves, les Antankaras et d'autres tribus moins importantes plus ou moins mêlées de Cafres et d'Arabes qui forment le groupe des autochtones, et enfin les esclaves et affranchis, généralement de sang africain. Aucun de ces indigènes, si nous nous en rapportons à la savante étude de M. Grandidier, ne la désigne sous le nom de Madagascar ; ou, s'ils emploient maintenant cette appellation, c'est aux Européens qu'ils l'ont empruntée. Ils disaient, dans leur langage, le "Tout" ou la "Terre qui est au milieu de la mer". Les Malgaches englobent les habitants de l'île sous le nom d' "Ambanilanitra", qui signifie "ceux qui sont sous les cieux".

Les Arabes avaient visité Madagascar longtemps avant Mahomet, mais l'île n'a été nettement indiquée que par Marco Polo, vers 1280, qui le premier a parlé d'une île nommée Zanzibar et d'une autre île nommée Magadosho ou Madagascar.—Encore cette île ne devait elle pas être, d'après la position qu'il lui assignait, la grande terre de Madagascar.—La véritable île de Madagascar fut découverte par le Portugais Lorenzo d'Almeida, qui lui donna le nom d'île St-Laurent ; les Français commencèrent à s'y établir en 1642, pendant le ministère de Richelieu, et la nommèrent île Dauphine ; ils y fondèrent Fort-Dauphin, sur la côte S-E., en 1644, et plusieurs établissements à la baie d'Antongil, au Port Choiseul, à Tintingue, à Foulpointe, à Tamatave, à la baie de Sainte-Lucie. Abandonnés sous Louis XVI, pris et repris par les Anglais, tous ces établissements eurent des fortunes diverses. Les traités de 1815 reconnurent les droits de la France sur Madagascar, et la Restauration y envoya une expédition ; mais tout cela ne nous dit pas d'où le mot de Madagascar tire authentiquement son origine. Faut-il le faire dériver de Malégazy, forme du mot Malgache, et transformer Malégazy en Madégazy ? Faut-il revenir au nom de Magadosho, du vieux Marco Polo ? On ne peut se prononcer, et, dans le fond, peu importe ; ce n'est qu'une question de curiosité, et il faut reconnaître, d'ailleurs, que la chose est assez curieuse. Quand on demande, paraît-il, aux pauvres diables qui habitent les petits îlots voisins de Madagascar quel est le nom de la grande île, ils répondent : *Tamibé*, c'est-à-dire "la Grande Terre". Il faut espérer que lorsque le drapeau français flottera sur toutes les côtes, avec les joyeuses couleurs nationales, les habitants des îlots trouveront encore un autre mot pour baptiser Madagascar, qui sera terre française et dont les titres de noblesse n'auront pas besoin de remonter plus loin.

La Revue Nationale.

ANALYSE DU SOMMAIRE DU 2me NUMÉRO.

Paraissant à Montréal.

"L'honorable M. F. G. Marchand nous donne une excellente page sur les travers de notre jeunesse; M. Adolphe Poisson, le poète délicat, que tout le monde apprécie, débute chez nous avec une très curieuse nouvelle, pleine d'intérêt et d'imprévu. M. John Hague continue ses travaux sur la finance en nous donnant cette fois une étude sur les systèmes comparés des banques américaines et canadiennes. Nos financiers liront cet écrit avec le plus grand intérêt, car il est basé sur une expérience de longues années et sur des statistiques des plus exactes : M. Ch. R. Daoust, un jeune des Etats-Unis, nous fait un historique complet des actes récents de nos voisins avec une grande netteté d'appréciation ; M. Joseph Marmette nous donne la suite de son intéressant roman, et nos lecteurs remarqueront que l'auteur est très heureux, dans son style, dans sa narration, ou dans l'exposition de son sujet. L'intérêt, au quatrième chapitre, commence à devenir très serré et éveille dans l'esprit une vive curiosité pour l'avenir ; M. Faucher de Saint-Maurice, l'écrivain prime sautier, rapide et spirituel, que tous les lecteurs canadiens connaissent, commence aujourd'hui un très intéressant travail sur l'Exposition de la Province de Québec à Venise, en 1881 ; Sanitas, pseudonyme sous lequel se cache une personnalité médicale bien connue doublée d'un homme politique en évidence, nous expose, en style brillant, de très instructives questions hygiéniques et médicales ; Françoise continue comme par le passé à être la favorite des conteurs mondains, et sa chronique du mois est très choisie ; La *Revue* inaugure dans ce numéro, un nouveau chapitre les disparus consacré à la mémoire de tous nos hommes marquants, décédés pendant le mois. Nos lecteurs apprécieront la musique de M. Ernest Lavigne, dont le talent recherché n'a plus besoin d'éloges."

Abonnements—1 an $3 1 numéro 25 cents

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

Hôtel Grunewald—W H Thorne, N Y ; L G Stevenson et femme, Mlle Jessie I Davis, Bloomington, Ill ; A H Fisher et femme, Wooster ; Jack Walsh et femme, Boston ; E R Blair, Virginie ; W C Phelps, N Y ; A A Simmons, Natchitoches ; Joseph Frebos, Milwaukee ; W T Carskaddon, Ill ; J Wright et femme, Long Beach ; N Herskoorn, N Y ; J C Foster, ville ; H M Wilson, Chicago ; Mme J R McGoldrick, L M Howard, Coushatta ; C S Shankom, Chicago ; J M Battlefield, Cleveland ; Mme T Casey, Savannah ; L S Hammond, Mobile ; W H Yuille, Chicago ; Geo A Amsden, Paul Berkowitz, J Mayer, Philadelphie ; J P Nolting, Boston, Mass ; Theo. S Igler, Tuscaloosa, Ala ; Roland Thomas, Liverpool, Ang ; S G Wilson, Nashville ; May Seymour, Mme Boyers, Chicago, Ill ; B H Lien et femme, Jno Story et femme, Sioux Falls, S. D ; H Baerman et femme, Mobile ; J L Smith, F H Taylor et femme, Chicago, Ill ; J P Montgomery, Atlanta ; Parker Eddie, Roswell, N M ; Geo H Bolton, Chicago ; W H Barnes, Memphis ; J H Taylor et femme, Pullman, Ills.

Hotel Cosmopolitain.—David M. Bloch, New York ; Mme C Porter Johnson, Mlle P E Johnson, Chicago ; Joseph Fruber, Milwaukee ; A Moyse, Summit, Miss ; Wm Rudolf, Moss Point, Miss ; T J King, Vicksburg, Miss ; W C Phelps, A Rosenthal, New York ; Lokan Percy, E W Thomas, A A Longino, Greenville, Miss ; Luther S Hammond, Miss J R Bear, Chicago ; W A Shea, St-Louis, Mo ; Haines Egbert et femme, Daniel Sanders et femme, Goshen, Indiana ; Joseph Smith, Goshen, Indiana ; H M Sanders, Goshen, Ind ; D W Parkhurst, Berkeley, Col ; Chas H Ruter, Louisville ; Mai Sam W Clapp, Boston ; C P Elder, Fort Worth ; Chas Steiner, D R Sutroller, New York ; Wm St-Johns, Atlanta ; Paul Berkowitz, J Mayer, Philadelphie ; F W Bornemann, Costa Rica ; Geo B Usner, Floride ; Murray F Smith, Vicksburg ; M D Blum, Chicago ; H B Glover, Dubuque, Ia ; Saml Hertz, Chicago ; M V B Chase, Augusta, Ga.

C. LAZARD & CO, LTD.

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

10 mars—☞—Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 2me district

1er nov 92—1 an—mer.jeu.dim

AVIS.

Bonne Occasion.

A vendre, dans le Second District, une Grocerie de première classe avec Buvette, faisant $30,000 d'affaires par an, au comptant. Pour références s'adresser au bureau de "l'Abeille," aux lettres S. C. 15 mars—3f

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO
LIMITÉ.

F. LAUDUMIEY, Directeur.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Bureau : 1128 et 1130, Avenue Nord Remparts. Ecuries: 1116 à 1120 rue St-Claude, près Ursulines.

VOITURES POUR BALS, MARIAGES, PARTIES DE PLAISIRS, ETC.

John St-Paul, Président.
John B. Byrne, Vice-Président.
Chas. L. Boudousquié, Secrétaire et Trésorier.
Bureau de Directeurs : F. Laudumiey, P. Alph Rabouin, Chas. A. Deléry, J. F. Meunier
20 fév—1 an

AVIS.

La mort de M. E. J. Hart Sr ne causera aucune interruption dans nos affaires.

12 mars—7f E. J. HART & CO.

ANT. CASTEL

Annonce à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïence et d'articles de ménage,

LUNDI, LE 8 OCTOBRE 1894,

à son nouveau local, encoignure des rues

ROYALE ET DUMAINE.

Stock complet et des mieux assortis. Prix modérés, commis courtois et empressés. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il espère qu'il le lui continuera l'avenir. 1er sept—1an

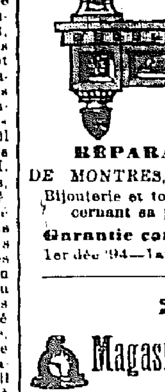

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
60, rue Royale, 60
(Nouveau numéro 308.)
Entre Bienville et Conti
Grand assortiment de
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE
Massive et Plaquée.
Lunettes et Pinces-nez

RÉPARATIONS DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.

Garantie complète, Prix modérés.

1er déc 94—1an

Magasin du Bon Marché

61......RUE ROYALE......61

F. A. BRUNET

Horloger -:- Bijoutier -:- Joaillier

Le plus beau, le plus joli et le plus grand assortiment de Diamants, Montres, Pendules, Argenterie solide et plaquée, ainsi qu'un assortiment complet de Porte-Plumes et objets de valeur, vendus à des prix défiant toute concurrence.

14déc94—1p

A VENDRE.

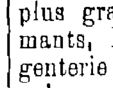

Tourteaux de Graines de Coton et Ecales de Graines de Coton.

PUECH & FRERET,
Nouveau Numéro 631 Rue Gravier.
7nov—6m dim mar jeu

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Venant d'être reçu de France des premières maisons, des feutres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle ; plus de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos, ordres de la campagne promptement exécutés.

20 mars—

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

TOUS LES SOIRS :
Matinées Mercredi et Samedi
La Seule Représentation Amusante en Ville !
A TEXAS STEER de Hoyt
UN FORT ET FOU RIRE.
La semaine prochaine Cleveland's Minstrels. 12mars—5f

THEATRE ST-CHARLES.

Ce soir. Matinées mardi, jeudi et samedi.

Un Roman de COON HOLLOW:

Une pièce complète. Prix populaires
La semaine prochaine EZRA KENDALL
12 mars—5t

GRAND OPERA HOUSE.

Première apparition de la célèbre comédienne
Semaine du 22 avril
Mme REJANE
Et sa troupe complète mise-en-scène, etc du Théâtre du Vaudeville Paris
Dans la magnifique pièce de Sardou
Mme SANS-GENE.
Aussi Divorçons, Maison de Poupée, Ma Cousine, Sapho. 12 mars—5t

Crescent City Jockey Club.

RÉUNION D'HIVER

Commençant le 8 Décembre 1894 Continuant
100 JOURS.
CINQ COURSES PAR JOUR.
PLUIE OU BEAU TEMPS
C. H. BUSH, Directeur
SHERIDAN CLARK, Secrétaire
R. W. SIMMONS, Juge Président.
Les courses commencent à 1 30 P. M. Prix d'admission au Grand Stand 50 cents.
4 déc—4m

Semence de Riz. Semence de Riz.

Venant d'être reçu par le vapeur Floridian 350 sacs semence de riz importée de Honduras. A vendre par

JOSEPH BUHLER.
Moulin à Riz des Planteurs
19 fév—1m 62 rue Decatur

Semence de Riz. Semence de Riz.

Semence de riz de choix de Honduras et des Carolines.
A vendre par

JOSEPH BUHLER.
Moulin à Riz des Planteurs.
19 fév—1m 62 rue Decatur

PROCLAMATION.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Hotel de Ville 1[illegible] mars 1895.

Attendu que des actes d[illegible] et de violence ont été commis sur les [illegible] de cette ville ce matin, et comme il [illegible] qu'une répétition de pareils actes [illegible]. Moi, John Fitzpatrick, Maire de la Ville de la Nouvelle-Orléans, lance par les présentes cette proclamation. [illegible] les droits de tous les citoyens de travailler [illegible] tions qu'il leur convient d'accepter et sans intervention, et que [illegible] les citoyens sont [illegible] sans égard à leur race ou couleur [illegible] et d'obtenir la protection [illegible] leur est nécessaire dans la poursuite de leurs occupations légitimes et le rassemblement d'un grand nombre de personnes sur la levée, n'étant pas occupé [illegible] et à la violence je fais comme maire de la ville de la Nouvelle-Orléans appel aux citoyens d'aider et assister la force de police de cette ville dans la suppression d'actes de [illegible] et d'intimidation [illegible] qui sont rassemblés [illegible] qu'ils ne soient [illegible] immédiatement [illegible] solennellement [illegible] et les citoyens [illegible] seront protégés [illegible] [illegible] violation de [illegible] la force de police [illegible] pertinents de [illegible] des Etats-Unis [illegible]

En témoignage [illegible] ville de la N[illegible] mars 1895.

[illegible]

13 mars [illegible]

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE ET CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY.

126 West 25th St N Y

[illegible]

Romans et Livres de fonds prix de Paris

[illegible]

JULES ANDRIEU,

ROCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES.

Nouvelle-Orléans Lne.

[illegible]

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANCAISE.

Bureau: 102 rue de Chartres, Orléans Lne.